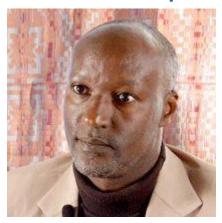


Official Transcript: Innocent Kamanzi (Part 3 of 7)



Role:Information OfficerCountry of Origin:RwandaInterview Date:16 October 2008Location:Kigali, RwandaInterviewers:Batya FriedmanVideographer:Patricia BoikoInterpreter:None

Interview Summary

Innocent Kamanzi, a Rwandan national, talks about first hearing about the genocide from family and the media while living abroad in Burundi in 1994. Kamanzi traveled back to Rwanda after the genocide to work as a journalist for Radio Rwanda and began working with the ICTR in 2000. He states that he did not recognize the value of international justice before working for the ICTR and emphasizes the importance of prosecuting those who planned and organized the genocide.

The transcript of Part 3 begins on the following page.

Part 3

00:00 Batya Friedman: And so you've been working at the ICTR then since 2000 and even before, you, as a journalist, you were playing a role with the ICTR, so is there something from just thinking about this time, that you would like to share with us, before, before we go on with other parts of the conversation? 00:24 Probably, if you can explain more about, about what you want me to show, I don't know? 00:29 BF: Yes, what do you most want to tell me? Is there anything that you want to tell me before I start asking other questions? 00:34 You know, probably before I, I, I go to the ICTR, I was not understanding in fact the importance of international justice, frankly. You know, I saw what happened in Rwanda, the atrocities and everything but you know, thinking about that, those who led and who planned the genocide are going to face the justice – that's what's not in my mind, I was not realizing that is possible. 01:08 In fact, especially when you know that those people, guys fly away and, and, and it was really, very, very, to, to, to get them. I was, I was saying unfortunately – and, and it's pity really such people cannot be facing the justice. But anyway, I was not thinking that. And, and, and it's, it's when I arrived in the ICTR I realized that really the international justice is something very, very important. 01:37 BF: Can you say more about what you see as important about the international justice? 01:43 Oui, c'est, c'est, c'est très important, dans le sens où comme je dis, si quelqu'un planifie ou commet un crime du genre, ce serait dommage que il parte comme ça, sans être, sans être puni de cela et, et, et le seul moyen, c'est la justice internationale. Parce qu'il y a plusieurs raisons que par exemple quelqu'un peut faire quelque chose et partir. 02:09 Soit c'est un chef d'Etat, un grand militaire, ou quelqu'un de très haut qui a des relations, qui a des amis dans un autre pays, qui veulent le couvrir et là, c'est seule la justice internationale peut assister à prendre la personne et à l'amener devant la justice. Je crois que c'est, c'est vraiment très important pour la justice internationale. 02:31 BF: So, you know, in Rwanda there's actually three justice systems that are working on the genocide, right – the International Tribunal, the ICTR; the Rwandan Courts; and then the Gacaca as well. How - from you view, how do you see them working together, what piece do you see the ICTR bringing, ho-, what, what is your view about these three systems? 03:01 Yeah, I think – les, les, les trois systèmes se complètent. Ils se complètent dans le sens où,

© 2009-2015 University of Washington | Downloaded from tribunalvoices.org This work is licensed under Creative Commons Attribution 3.0 Unported License

où par exemple comme j'ai dit, la justice internationale il s'occupe des grands poissons,

Innocent Kamanzi

comme on a dit, ceux qui ont planifié, ceux qui ont poussé les gens à faire le génocide et ces gens qui, qui, dont il était difficile, par exemple pour le Rwanda, de pouvoir les recevoir, de pouvoir les, les appréhender, c'est la justice internationale qui a fait ce travail, et ce serait dommage que on punit les petits, qui on été poussés dans le génocide, peut-être par ignorance, et que les grands ne soient pas punis. Ça c'est la première chose.

- O3:37 La deuxième chose c'est que par exemple, au niveau du Gacaca, là c'est vraiment le grand monde, mais ce, mais ce n'est pas seulement ça, parce qu'il y avait au moins en 199-, dans les 2000 comme ça, ou 1998, '99, il y avait plus, à un certain moment, il y avait plus de 100 000 prisonniers du génocide au Rwanda et c'était impossible que avec la justice qu'on connaît, puisse par exemple faire ce travail.
- O4:07 Gacaca donc a fait ce travail de faire rapidement ce travail mais surtout, le faire dans le but de réconciliation nationale. Bien sûr, bien entendu, on ne pouvait pas laisser aussi par exemple le Gacaca, le simple citoyen, qui n'avait pas de connaissance dans le domaine de, des lois, faire par exemple le jugement des grands responsables qui étaient appréhendés au Rwanda, c'était impossible.
- O4:33 Si tout ce travail de ce qui ont planifié pouvait être par la, par la justice internationale, ce serait une bonne chose, mais le pays aussi voulait que il y ait cette justice qui continue.

 Donc il y a une complémentarité entre les trois, et puis je crois qu'il y a aussi l'échange d'informations. Je sais que par exemple, le tribunal collabore avec par exemple le bureau du procureur ici collabore avec le bureau du procureur du Rwanda, donc dans l'échange des informations.
- O5:01 Je m'imagine que de temps en temps les investigateurs, ou les autres, ils peuvent aller sur le terrain, là où il y a des Gacacas pour récolter des informations. Il y a même les échanges d'informations et de preuves si je peux dire comme ça, donc c'est très important dans le cadre de la collaboration entre les trois systèmes qui se complètent.